

## ! S'informer

**METEO MONTAGNE 3250**

**CLUB VOSGIEN DE MASEVAUX-NIEDERBRUCK**  
www.club-vosgien-masevaux.fr

**REFUGE C.A.F**  
Tél. 03 84 29 03 11

**REFUGE**  
Tél. 03 84 21 45 15  
Mobile 06 81 09 74 27  
florine.decloux@str.fr  
www.amis-nature-belfort.fr

**REFUGE Les Allisiers**  
MJC de Sewen  
Tél. 03 89 82 98 48  
Tél. refuge 03 89 48 96 49  
mc.bindler@wanadoo.fr  
www.mjcsewen.fr

**ACROPARK**  
Tél. 06 84 67 68 58  
ballon-alsace@acropark.fr  
www.acropark.fr

## ☒ Se restaurer

**FERME AUBERGE DU GRAND LANGENBERG**  
Barbara et Michel Kachelhoffer  
68290 SEWEN  
Tél./Fax 03 89 48 96 98  
Ouvert toute l'année sauf entre Noël et Nouvel An. Ferme mercredi



**AUBERGE DU LANGENBERG**  
Jean-Claude Fluhr  
Route du Ballon d'Alsace  
68290 SEWEN  
Tél. 03 89 48 96 37  
Fax 03 89 48 92 35  
jc.fluhr@nordnet.fr  
www.langenberg.fr  
Ferme lundi soir et mardi

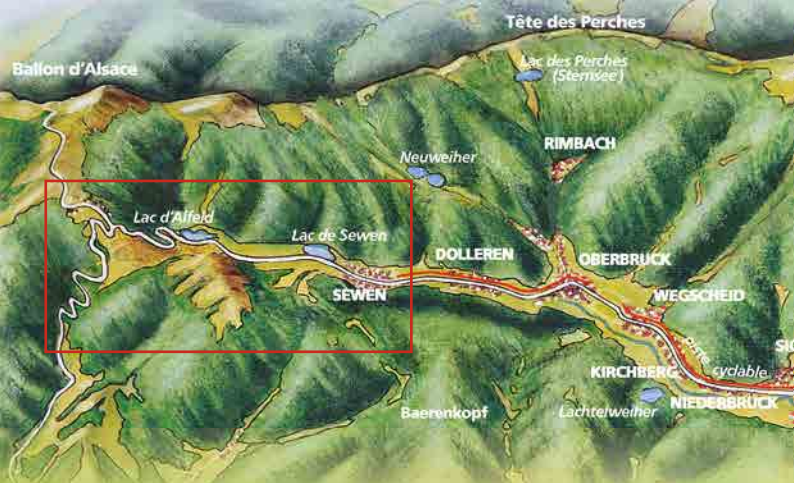
**FERME AUBERGE DU WISSGRUT**  
Les Plaines  
Familie Morceley  
68290 SEWEN Ballon d'Alsace  
Tél. 09 87 88 72 80  
info@wissgrut.fr  
www.wissgrut.fr  
Ferme lundi



**CHAUMES DU LANGENBERG et WISSGRUT**

**CIRCUIT 1**  
5h • 11km • 641m ↗

**CIRCUIT 2**  
2h30 • 4,7km • 247m ↗



### Accès au départ du circuit

**Pour l'OPTION 1 :** depuis Masevaux, prenez direction *Ballon d'Alsace*. Arrivé au village de Sewen, sur la place de l'église, tournez à gauche autour de la fontaine, direction *ferme-auberge de la Fennematt*. Prenez la route de montagne sur 1.8km pour sortir du village. Après un virage serré sur un petit pont, gardez-vous sur l'espace disponible à votre gauche.

**Pour l'OPTION 2 :** depuis Masevaux prenez la direction du *Ballon d'Alsace*. Passez le village de Sewen et continuez sur la route départementale RD466 pendant environ 9 km. Peu avant le sommet, gardez-vous sur l'air de pique-nique à droite, en face de la route qui descend vers la ferme-auberge du Grand Langenberg.

### Office de Tourisme

9 place des Alliés - BP 5 68290 MASEVAUX-NIEDERBRÜCK  
Tél. 03 89 82 41 99 - Fax. 03 89 38 01 16  
email : masevaux@hautes-vosges-alsace.fr

[www.hautes-vosges-alsace.fr](http://www.hautes-vosges-alsace.fr)



Crédits photos: OT Masevaux, Marc-Antoine Weber, Parc des Ballons des Vosges





# Chaumes du Langenberg et Wissgrut

## CIRCUIT 1

Après avoir garé votre voiture, remontez la route sur une cinquantaine de mètres et prenez le chemin à droite ▲ direction Grand Langenberg.

Poursuivez sur ce chemin en passant par les cascades du Wagenstal.

Arrivé devant la ferme-auberge, allez à droite direction Petit Langenberg. Longez la route sur environ 500 m et dans le premier virage, prenez le chemin qui part sur la droite.

Continuez sur ce chemin jusqu'à arriver à un croisement.

Tournez alors à gauche en suivant les ✕.

Traverser la route, prendre le sentier sur la gauche en direction de l'aire de pique-nique puis continuer toujours tout droit en suivant le balisage ✕.

Arrivé à l'auberge du Langenberg, continuez tout droit et remontez la piste de ski.

Après le dernier pylône, prenez à gauche et redescendez la piste « Les Bruyères ». Le chalet de l'Acro-Délices se trouvera sur votre gauche. Passez à côté du chalet des Amis de la Nature à votre droite.

Remontez ensuite la piste de la Gentiane, tout droit sur le GR5, en suivant le balisage ■ vers le Wissgrut.

Suivez le chemin ■ en faisant le détour pour monter sur la butte de la Vierge et admirer le point de vue.

Arrivé au croisement, contourner la nouvelle Ferme Auberge du Wissgrut sur votre gauche, puis poursuivez par les + direction Sewen.

Suivez le sentier + qui descend et vous ramènera à la route et à votre voiture.

## CIRCUIT 2

Prenez le sentier qui monte balisé ✕.

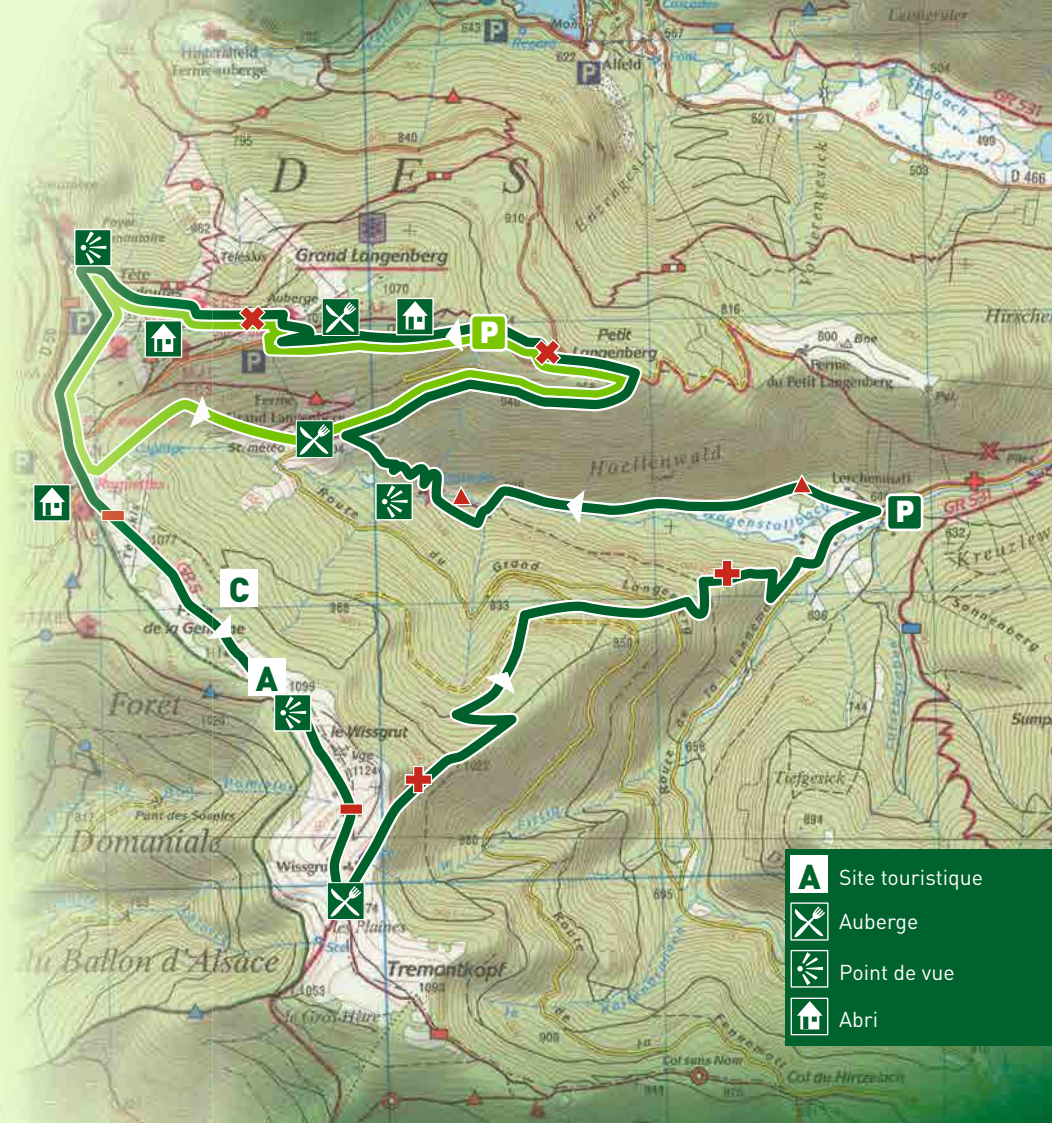
Arrivé à l'auberge du Langenberg, continuez tout droit et remontez la piste de ski.

Après le dernier pylône, prenez à gauche et redescendez la piste « Les Bruyères ». Le chalet de l'Acro-Délices se trouvera sur votre gauche. Passez à côté du chalet des Amis de la Nature à votre droite. Prenez ensuite sur votre gauche et descendez le pré tout droit en longeant la forêt pendant environ 300 m.

Passé à côté d'un petit chalet en bois sombre sur votre gauche avant de rejoindre le sentier qui s'enfonce dans la forêt et qui vous mènera jusqu'à la ferme-auberge du Grand Langenberg. Allez sur la route et remontez-la sur environ 500 m.

Dans le premier virage en épingle, prenez le chemin qui part sur la droite. Continuez sur ce chemin jusqu'à arriver à un croisement. Tournez alors à gauche en suivant les ✕.

Traversez la route en suivant toujours les ✕ qui vous mèneront jusqu'à votre voiture.



**A** LE BALLON D'ALSACE

Du haut de ses 1247m, il est le sommet le plus méridional des Vosges, délimitant trois régions et quatre départements. Détrompez-vous: son nom ne provient pas de sa forme arrondie par les âges mais du fait que cette montagne était un lieu de culte celtique dédié au dieu soleil Bel ou Baal. Le circuit vous mène au Wissgrut/Wissgrut, où la vue embrasse la plaine d'Alsace, le Territoire de Belfort et le plateau jurassien, par temps clair il n'est pas rare de discerner les cimes des Alpes et du Mont-blanc à l'horizon.



**B** LES HAUTES-CHAUMES

Exploitées depuis le Moyen Âge pour l'activité pastorale: de la fin du printemps au début de l'automne,

les fermiers, appelés marcaires, venaient y faire paître les troupeaux et fabriquer le fromage « Bargkaas ».

Les marcaireries étaient propriété de l'Abbaye de Masevaux, puis, après la Révolution des communes de la vallée, les fermiers n'en étaient alors que locataires. Aujourd'hui, ces habitations estivaux ont été transformées en auberges de montagne, ou bien abandonnées à cause de la baisse de l'activité agricole.



**C** LA GENTIANE

Plante d'altitude qui fleurit de juin à août, elle atteint sa maturité seulement après la 10<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> année, en faisant sa première fleur elle peut alors produire jusqu'à 10 000 graines!

Sa racine au goût très amer a la faculté d'activer la sécrétion salivaire. Les montagnards l'utilisent pour fabriquer un « schnaps » (eau-de-vie) aux propriétés digestives.

Protégée sur le plan européen, il est aujourd'hui interdit de la ramasser.